Ouverture de la réunion plénière de l'Association des Parlements des États membres de la Commission de l'océan Indien

Discours de M. Edgard RAZAFINDRAVAHY

Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Ebène, 22 mai 2025

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale de Maurice, Présidente de l'AP-COI,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale des Seychelles,
Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée nationale de l'Union des Comores,
Monsieur le Rapporteur général adjoint de l'Assemblée nationale de Madagascar,
Honorables membres des Parlements des États membres de la COI,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Monsieur l'Officier permanent de liaison,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui ici, au siège du Secrétariat général de la COI, pour cette réunion plénière de l'Association des Parlements des États membres de la COI.

Je souhaite d'abord saluer avec chaleur les nouveaux membres de l'AP-COI récemment désignés par les Parlements de Maurice, des Comores et de Madagascar. Votre présence aujourd'hui nous rappelle que la vitalité d'une organisation dépend avant tout de l'engagement des femmes et des hommes qui la font vivre. Ensemble, nous pouvons faire de la diplomatie parlementaire un moteur puissant de coopération dans notre région.

Depuis sa relance en 2022, l'AP-COI a franchi des étapes significatives, grâce au soutien du projet « Gouvernance, Paix et Stabilité » financé par l'Agence française de développement. Nous avons pu adopter une nouvelle base institutionnelle, tisser des liens avec d'autres organisations parlementaires, organiser des rencontres sur des thématiques essentielles comme le climat, la démocratie, la jeunesse, et faire émerger de nouveaux espaces d'expression, à l'image du Parlement Régional des Jeunes, lancé en avril dernier aux Seychelles. Ces avancées ont été rendues possibles grâce

à la construction de partenariats solides, notamment avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les Nations Unies.

Cette dynamique est aujourd'hui consolidée par la création de l'Unité Gouvernance au sein du Secrétariat général de la COI, qui accompagne concrètement la mise en œuvre du plan d'action de l'AP-COI.

Les travaux de cette plénière sont l'occasion de capitaliser sur ces progrès et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'année 2025. Le Secrétariat général se tient prêt à accompagner l'AP-COI dans la réalisation d'un programme riche, qui comprendra notamment une mission d'échange avec la Plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien, une conférence internationale sur les femmes en partenariat avec la région de La Réunion, ainsi que le suivi des engagements pris en matière de climat. L'accompagnement du Parlement Régional des Jeunes se poursuivra avec conviction, et un séminaire parlementaire se tiendra en octobre à Madagascar. Le thème de cette rencontre sera précisé à l'issue de la session d'information de demain.

Au-delà de ce programme, nous devons penser l'avenir de l'AP-COI avec ambition. Renforcer son cadre institutionnel, mobiliser des ressources durables, élargir son réseau de partenaires : telles sont les conditions pour inscrire notre action dans la durée. À cet égard, l'idée d'un statut d'observateur croisé avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est à l'étude. Nous envisageons aussi des rapprochements avec d'autres réseaux, comme l'Union interparlementaire, le Parlement panafricain ou le Forum parlementaire de la SADC.

Je me réjouis également de l'examen du projet de mémorandum d'entente entre l'AP-COI et le Secrétariat général de la COI, qui permettra de structurer davantage notre collaboration. Ce texte créera un cadre propice à une meilleure coordination entre nos actions, au service de l'intégration régionale. Comme vous le savez, la COI intervient dans de nombreux domaines, de la sécurité maritime à la santé, en passant par la gestion durable des ressources naturelles. Nous agissons pour renforcer la sécurité économique, sociale, environnementale et alimentaire des populations de l'Indianocéanie.

La sécurité alimentaire, justement, est l'une de mes priorités. C'est une question de dignité, mais aussi de responsabilité. Notre région possède les moyens de nourrir sa population, de créer des emplois, de bâtir une économie plus résiliente. Ce qui nous manque, c'est une structure de coopération à la mesure de ce potentiel.

C'est pourquoi j'ai proposé, lors de la conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et du cinquième Sommet des Chefs d'État, la création d'un Espace agricole commun de la COI. Ce projet vise à structurer des filières agroalimentaires régionales dynamiques, à faciliter la mobilité des acteurs économiques et à fluidifier les échanges grâce à des règles communes, adaptées à nos réalités. Ce projet a été soutenu par nos Chefs d'État et de gouvernement. Il mérite aujourd'hui d'être relayé dans vos Parlements et auprès de vos concitoyens, car il porte une vision nouvelle, inspirée des ambitions fondatrices de la COI.

Avant de conclure, je tiens à remercier chaleureusement l'Assemblée nationale de Maurice pour son appui à l'organisation de cette rencontre, ainsi que toutes les délégations ici présentes pour leur engagement constant. Mes remerciements vont aussi à l'Agence française de développement pour son soutien précieux.

Le Secrétariat général de la COI restera à vos côtés, pleinement mobilisé pour accompagner l'AP-COI dans la réalisation de nos objectifs communs.

Je vous souhaite des échanges féconds, porteurs d'idées et d'initiatives pour l'avenir.

Je vous remercie.